

**INFORMATIONS GÉNÉRALES
MATURITÉ SPÉCIALISÉE ARTS ET DESIGN**

La maturité spécialisée *arts et design* (MSAD) s'obtient en une année. Le titre *Maturité spécialisée arts et design* donne accès au concours d'admission de la Haute école d'art et de design (HEAD) ou d'une autre Haute école d'art et de design pour une formation *Bachelor* dans :

- la filière arts visuels ;
- la filière cinéma ;
- la filière design suivie en passerelle.

Conditions d'admission :

- obtention du certificat d'école de culture générale option arts et design, avec une moyenne de 4,0 au minimum dans les disciplines de l'option spécifique préprofessionnelle ;
- réussite du concours d'admission en passerelle propédeutique art & design du CFP Arts dans l'une des cinq filières pré-spécialisées :
 - arts visuels (+ cinéma) ;
 - architecture d'intérieur ;
 - communication visuelle (+ illustration) ;
 - design mode ;
 - design produit/bijou et accessoire.

Une admission en maturité spécialisée jusqu'à trois ans après le certificat peut être accordée pour justes motifs (article 4, RECG – C1 10.70).

Contenus de la maturité spécialisée :

- cours et ateliers professionnels dans la filière de pré-spécialisation choisie de la passerelle propédeutique art & design au CFP Arts ;
- travail de maturité spécialisée : réalisation artistique personnelle.

Obtention du titre de la maturité spécialisée :

- réussite de l'année passerelle propédeutique art & design du CFP Arts ;
- réussite du travail de maturité spécialisée (réalisation, installation, dossier d'accompagnement et soutenance).

PROCESSUS D'INSCRIPTION À LA MATURITÉ SPÉCIALISÉE ARTS ET DESIGN

Échéancier

Décembre 2024 Dans chacune des ECG	Séance d'information obligatoire aux élèves de 3 ^{ème} année OSP arts et design
Samedi 18 janvier 2025	Portes ouvertes de la Haute école d'art et de design (HEAD) et de la passerelle propédeutique du Centre de formation professionnelle arts (CFP Arts) VISITES OBLIGATOIRES Cf. programme et modalités sur les sites du CFP Arts et de la HEAD
Mardi 11 février 2025 17h45-19h00 CFP Arts, rue Necker 2	Information sur les consignes pour le concours d'admission en année passerelle propédeutique (année MSAD)
Du 17 février au 7 mars 2025 17h dernier délai	Inscription à la MSAD
Vendredi 7 mars 2025, dernier délai	Mail de confirmation d'inscription à envoyer au CFP Arts et réponse au questionnaire en ligne
Du lundi 12 au vendredi 16 mai 2025 CFP Arts, rue Necker 2	Concours d'admission : entretien sur convocation Résultats transmis par voie postale dans le courant du mois de juin
Lundi 16 juin 2025	Inscription aux cours du CFP Arts : choix des options
Juin 2025	Certificat ECG avec au moins 4.0 dans l'OSP arts et design
Dans la semaine du 23 juin 2025	Confirmation de l'admission en MSAD (un courriel sera envoyé par l'ECG aux étudiantes et étudiants admis et les documents importants liés à la rentrée MSAD seront joints à cet envoi)
Lundi 18 août 2025 9h00 CFP Arts, rue Necker 2	Rentrée en année passerelle propédeutique MSAD

Sites d'info :

- ECG Jean-Piaget : <https://edu.ge.ch/site/ecgjeanpiaget/>
- ECG Henry-Dunant : <https://edu.ge.ch/secondaire2/dunant/>
- CECG Madame de Staël : <https://edu.ge.ch/secondaire2/secondaire2/stael/accueil>
- Centre de formation professionnelle arts : <https://cfparts.ch/>
- Haute école d'art et de design : <https://www.hesge.ch/head>